

MAIRIE DE TERSSAC



81150 TERSSAC

Proposition de règlement de location des salles du village **Salles du Pastel (ex-multi-activités), salle du Préau et Maison des Associations**

La mairie de Terssac dispose de trois sites à vocation culturelle, sportive ou événementielle, qu'elle met à la disposition des associations locales, des particuliers, des entreprises afin d'y organiser des événements. Toute demande de location ne sera acceptée qu'en fonction des disponibilités de la salle et après examen par la Mairie des buts que poursuit l'association ou l'organisme privé qui ne doivent pas être contraires aux valeurs républicaines.

- **La Maison des Associations** (réservée principalement aux associations du village),
- **La salle du Préau** (possibilité de cuisine pour repas),
- **La salle du Pastel (ex multi-activités) et sa salle de convivialité** (uniquement traiteur).

Catégorie 1

- Associations terssacoises pour une manifestation (avec ou sans droit d'entrée) présentant un intérêt local.
- Personnes physiques ayant leur résidence à Terssac, pour une manifestation familiale ou d'intérêt local (avec ou sans droit d'entrée).
- Etat, collectivités, établissements publics, autres organismes publics ou tout organisme pour des manifestations caritatives ou de bienfaisance (avec ou sans droit d'entrée).

Catégorie 2

- Toute personne physique ou morale (association, organisme public, ou privé) extérieure à la commune de Terssac.
- Personnes physiques ayant leur résidence en dehors de la commune de Terssac.

Tarifs salles du Pastel Caution de 300 euros	Location 3h réunion	Location journée	Location week end
Salle convivialité Terssac Catégorie 1	50 euros <i>Pas de cuisine</i>	80 euros <i>Pas de cuisine</i>	
Salle convivialité Extérieur Catégorie 2	50 euros <i>Pas de cuisine</i>	100 euros <i>Pas de cuisine</i>	
Salle multi-activités Terssac Catégorie 1 (sauf particulier)		300 euros	400 euros
Salle multi-activités extérieur Catégorie 2 (sauf particulier)		450 euros	600 euros

Afin de favoriser la vie associative du village chaque association disposera de trois utilisations gratuites par an de la salle multi-activités et de la salle de convivialité pour organiser les manifestations suivantes : lotos, vide grenier, compétitions sportives, soirée associative, conférences et expositions. Un planning annuel sera établi en décembre (réunion des présidents d'associations du village).

Un tarif de 18 euros de l'heure est proposé pour les locations à l'heure dans le cadre d'occupations hebdomadaires (établissements scolaires...)

Les manifestations privées de type mariages, soirées privées ...ne seront pas autorisées dans la salle multi activité.

Pour Rappel salle du préau : adopté en conseil lundi 17 novembre 2014

Tarifs salle Préau Caution de 300 euros	Location 3h réunion	Location journée
Salle préau Terssac Catégorie 1	50 euros	160 euros
Salle préau Extérieur Catégorie 2	50 euros	260 euros

Forfait de bancs tables et chaises sur la commune pour un forfait de 30 euros. La salle du préau sera prêtée gratuitement pour les associations de la commune, l'école, le CLAE et la crèche. Un état des lieux sera fait avant et après l'utilisation.

Les tarifs proposés intègrent la mise à disposition des murs y compris le chauffage l'électricité et la maintenance des installations .Ils ne comprennent pas les prestations techniques tels que le personnel technique d'accueil, de sécurité, fournitures, nettoyage des locaux après évènement et la mise à disposition de matériels et d'équipements.